

CONSTAT PROVISOIRE DES DROITS A PENSION
 EN L'ETAT ACTUEL DU DOSSIER

Hors guerre		N° du dossier : [REDACTED]	
Monsieur D. [REDACTED] G. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]		Date d'ouverture de l'instance : [REDACTED]	
Né le [REDACTED]		Nature de l'instance : Aggravation, nouvelle instance	
Grade : Caporal chef		Date d'établissement du présent document : 28/11/2006	
		Document établi après avis de la C.C.M. : 10/11/2006	
N°	Codification des infirmités	DIAGNOSTIC, RELATION MÉDICALE ET CURABILITÉ DES INFIRMITÉS - POINT DE DÉPART DU DROIT	Pourcentage d'invalidité
1	2153	Lombosciatalgies bilatérales : signe de Lasègue droit : 60° ; gauche : 45° ; difficulté relèvement du pied gauche ; distance main sol 40 cm RADIO - I R M : récurrence hernie discale L4-L5 gauche. Aggravation définitif	40 %
2	4076	Acouphènes aigus post traumatiques Pas d'aggravation définitif	10 % + 5
INFIRMITÉS N'OUVRANT PAS DROIT A PENSION D'INVALIDITÉ			
3	1904	Douleurs et boiterie du genou gauche ; difficultés d'accroupissement, flexion talon fesse 12cm ; hydarthrose. (nouvelle instance) Non imputable au service par défaut de preuve	10 %
<p>Origine par preuve blessures reçues par le fait du service les [REDACTED] [REDACTED] (1ère infirmité) et le [REDACTED] (2ème infirmité).</p>			
<p>Taux précédent : 45 % Période de validité : du [REDACTED] définitif</p> <p>Taux proposé et droits du pensionné : 50 % Période de validité : du [REDACTED] définitif</p>			
<p>Pour le directeur, Chef des services déconcentrés La secrétaire administrative SUSANA BRUNEL</p>			

CNMSS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
 Secrétariat Général pour l'Administration
 Direction interdépartementale des anciens combattants
 D'Ile de France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSTAT PROVISOIRE DES DROITS A PENSION
 EN L'ÉTAT ACTUEL DU DOSSIER

1/2
 a.6.11

Hors guerre	N° du dossier : [REDACTED]
Monsieur D [REDACTED] P [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] Né le [REDACTED] Grade : Gendarme [REDACTED]	Date d'ouverture de l'instance : [REDACTED] Nature de l'instance : Aggra renou, inf nelle Date d'établissement du présent document : 06/03/2007 Document établi après avis de la C.C.M. : 21/02/2007

N°	Codification des infirmités	DIAGNOSTIC, RELATION MÉDICALE ET CURABILITÉ DES INFIRMITÉS - POINT DE DÉPART DU DROIT	Pourcentage d'invalidité
1	5804	Affection psycho traumatique de répétition diurne et nocturne : réaction dépressive de forte intensité au handicap physique. <i>Infirmisé nouvelle</i> Du [REDACTED]	40 %
2	1331	Séquelles de fracture ouverte de la cheville gauche : douleurs à la marche avec périmètre de marche limité à 150 mètres, instabilité avec dérobements intermittents ; cicatrice antérieure 10 cm ; raideur sévère de la cheville. <i>Aggravation</i> <i>Consolidation</i> définitif	30 % + 5
3	1330	Séquelles de fracture de la cheville droite : douleurs à la marche ; cicatrice interne de 4,5 cm ; cicatrice externe 11,5 cm ; raideur serrée. <i>Aggravation</i> <i>Consolidation</i> définitif	30 % + 10

INFIRMITÉS N'OUVRANT PAS DROIT À PENSION D'INVALIDITÉ

4	2030	Séquelles de traumatisme du rachis cervical : menton sternum distance de 3 cm en flexion et de 14 cm en extension. <i>Inf. à 10%, origine non recherchée</i>	
5	2152	Lombalgies par déséquilibre du bassin : distance doigt sol 30 cm ; inclinaison et rotation du tronc normales et symétriques ; pas de déviation rachidienne. <i>Inf. à 10%, origine non recherchée</i>	
6	1902	Gonalgies bilatérales : extension 0° ; flexions 140° bilatérales ; genoux secs et froids. Axes normaux, pas de signe fémoro patellaire. <i>Inf. à 10%, origine non recherchée</i>	

Origine par preuve : 2ème et 3ème infirmités, blessures contractées par le fait du service le [REDACTED] 1ère infirmité, en relation médicale avec les infirmité pensionnées, imputable au titre du décret du 10/01/1992

Le présent document ne préjuge pas de la décision adoptée par le service des pensions du ministère du budget

Taux précédent : 35 %
Période de validité : du [REDACTED]

Taux proposé et droits du pensionné : 80 %
Période de validité : du [REDACTED]

Pour le directeur,
Chef des services déconcentrés
La secrétaire administrative

SUSANA BRUNEL